

Cercle  
Kheireddine



منتدى  
خير الدين

**UNE LECTURE CRITIQUE**  
**DE «LAREVOLUTION INACHEVEE»**

*Pour un renouvellement du modèle  
de développement adapté à la Tunisie*

Décembre 2014

## INTRODUCTION : «REVOLUTION INACHEVÉE OU BANQUE MONDIALE DESORIENTÉE»

Le processus électoral que connaît la Tunisie constitue une victoire pour notre pays qui, avec un paysage politique rééquilibré et un horizon éclairci pour 5 ans, peut s'attaquer, enfin, de manière pérenne, aux problématiques économiques et sociales en engageant **un modèle de développement renouvelé, plus ambitieux internationalement et plus équilibré socialement et régionalement** pour être à la hauteur des aspirations populaires.

Dans ce cadre, **la discussion de « La révolution inachevée » est en fait un débat sur la politique économique de la Tunisie pour les prochaines années** pendant lesquels notre pays comptera en premier lieu sur ses propres forces. Mais aussi sur l'appui de ses partenaires internationaux au premier rang desquels figure **la Banque Mondiale qui a accompagné, sans discontinuité durant les 50 dernières années, le développement de la Tunisie, premier client de la BM dans la région en termes de financement par tête d'habitant.**

Des dizaines de rapports très positifs ont été rédigés par la Banque sur la Tunisie, ils sont disponibles sur le site de la BM, et nous nous limiterons à en citer quelques extraits en bas de page\*. Certes, ces rapports relevaient souvent les lacunes et les dépassements du système, mais cela a toujours été dans le cadre d'approches analytiques équilibrées.

Aussi, au moment où le pays a grand besoin d'analyses sereines et avisées sur son modèle de développement tirant objectivement les leçons des réussites et des échecs passés, voilà qu'une équipe de la Banque publie « *La révolution inachevée* », rapport souvent présenté comme incontournable, alors qu'il **ne cadre pas avec la rigueur d'analyse à laquelle nous a habitué la Banque**. Il contribue à l'exacerbation du débat au lieu d'aider à sa modération. Nous sommes profondément convaincus que ce rapport ne représente pas la véritable Banque mondiale, l'institution éclairée que nous avons toujours appréciée comme catalyseur des réformes quand elle a fonctionné en synergie avec l'Administration tunisienne.

Nous procéderons donc à une analyse critique de ce rapport selon deux axes principaux : D'abord **au niveau du diagnostic**, contrairement aux habituelles évaluations des politiques publiques : points forts, points faibles..., les auteurs élaborent un véritable rapport à charge réduisant plusieurs décennies de développement à une succession de lacunes.

Ensuite, **les solutions proposées par ce rapport relèvent d'un libéralisme d'un autre temps**. «*Que de telles politiques (de laissez faire les lois du marché sans distorsions) ne soient pratiquées nulle part au monde en tant que politique économique*» comme l'écrivait si justement Jean Paul Fitoussi, n'a pas empêché le rapport de les recommander.

Cela est d'autant plus étonnant que la Banque mondiale a procédé, depuis la fin des années 90, à un recentrage idéologique important, laissant de côté ses dérives néolibérales des années 80, et retrouvant son rôle de **Banque de développement, fidèle à l'esprit de Keynes**, l'inspirateur de sa création (voir rapport BM 2006 « Équité et Développement »).

---

• EXTRAITS DE RAPPORTS PUBLIÉS PAR LA BANQUE MONDIALE SUR LA TUNISIE :

1-MEMORANDUM SUR UN CADRE DE PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LA TUNISIE- 2009 : « *Ce modèle de développement a bien servi le pays car la Tunisie a soutenu un taux de croissance moyen de 5 pour cent sur les 20 dernières années, avec une augmentation correspondante du bien-être de sa population, un niveau de pauvreté parmi les plus bas de la région et de solides indicateurs au niveau de l'éducation et de la santé* ».

2-TUNISIA: UNDERSTANDING SUCCESSFUL SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT- 2005 : « *La Tunisie est passée avec succès d'un pays dépendant de ses exportations de pétrole, à celui tirant ses ressources de produits manufacturés et de services.....Avec un revenu par tête de 2000 USD, les Tunisiens jouissent aujourd'hui d'un revenu 2fois et demi supérieur à celui de leurs parents trente ans plus tôt* »

3-TUNISIA'S GLOBAL INTEGRATION: SECOND GENERATION OF REFORMS TO BOOST GROWTH AND EMPLOYMENT - 2008 : « *Remarquable performance of manufacturing sectors : A rapid response of FDI : The fiscal and financial incentives of the offshore sector have let to an important increase in FDI...* »

Ce rapport nous ramène donc à la BM des années 80. **Notre divergence avec les solutions qu'il propose est systémique, elle concerne toutes les politiques sectorielles : agricoles, industrielles, commerciales, financières...et tient en seul mot : L'Etat** et son rôle dans le développement.

Ce n'est pas que nous prônions, des politiques étatistes, nous nous situons bien dans le cadre libéral, mais comme le soulignait Michel Albert dans «capitalisme contre capitalisme», lorsqu'on adopte le cadre libéral, le débat n'est pas clos mais ne fait que commencer. Et si des pays libéraux réussissent et d'autres, tout aussi libéraux, échouent, la différence relève de la capacité des premiers à mettre en œuvre des stratégies mobilisant opérateurs publics et privés autour d'objectifs de développement ambitieux.

Notre position est qu'il y a **deux catégories de politiques économiques**. L'une serait une application du «**consensus de Washington**» dont plus personne n'est convaincu, l'autre viserait l'instauration d'une **économie sociale de marché** qui reconnaît l'efficacité de l'initiative privée comme moteur de la croissance et réaffirme l'importance de l'Etat dans la construction d'environnements concurrentiels favorables par l'intervention «en amont» dans l'infrastructure, la formation, la recherche, le financement et l'appui à l'entreprise.

**Cette divergence sur le rôle de l'Etat a rythmé les rapports entre la BM et les pouvoirs publics en Tunisie durant des décennies**, elle a toujours été résolue après d'âpres débats qui, en général commencent par une opposition de la Banque à un programme volontariste proposé, pour finir par son appui suite à sa mise en œuvre effective, la banque relayant même certains de ces programmes dans des pays arabes et africains. Cela a été le cas pour les mesures de sauvegarde pour une libéralisation progressive des importations, le programme de mise à niveau, les programmes régionaux, la compensation...

Cela étant dit, il n'est pas question de nier ou de sous-estimer les lacunes, soulignées à juste titre par le rapport, car il est avéré que, de 1960 à 2010, le développement de **la Tunisie s'est heurté à un «plafond de verre», du fait de l'absence de démocratie et de transparence**, qui lui a fait perdre 2 à 3 points de croissance. Nous ne sommes donc pas les adeptes de la poursuite des politiques du passé qui ne répondent plus aux nouveaux enjeux du pays, mais nous ne sommes pas non plus les tenants de la table rase qui soutiennent que rien n'a été fait en Tunisie durant les 50 dernières années.

Pour schématiser, nous pouvons dire que de 1960 à 2010, avec un taux de croissance moyen de 5 %, **le véhicule du développement a plafonné à 60 km/h alors qu'il aurait pu rouler à 100 km/h**. C'était significatif, mais insuffisant pour atteindre un nouveau palier à même de résoudre les problématiques de chômage, d'inégalités sociales et régionales qui ont été les principales causes de la révolution. Cela n'a pas été possible car **ces lacunes ont fini par « brider » les capacités et les compétences du pays. C'est là que devra se situer la rupture avec l'ancien état de choses. Mais cette rupture reste à faire.**

Dans ce cadre, nous avons, avec plusieurs autres acteurs, d'horizons très divers, suffisamment de recul pour faire notre propre diagnostic de notre histoire économique et sociale avec ses réussites et ses échecs et pour engager les réformes adaptées pour un modèle de développement renouvelé dont la Tunisie a effectivement besoin. Mais qu'en peut pas être, vous vous en doutez, celui proposé par le rapport. Nous résumerons la thèse centrale d'un tel modèle dans la contreproposition que nous avancerons en conclusion.

Mais auparavant et pour illustrer notre propos, nous commenterons, à titre indicatif, quelques extraits du rapport, en traitant de ces deux axes (diagnostics et solutions).

## 1-LA PSEUDO AUTOCRITIQUE

*Extrait* : « Ce que la Banque mondiale a appris de la Tunisie ... Jusqu'en 2010, la Tunisie était considérée par la Banque comme un modèle à suivre, ...et Davos a plusieurs fois classé la Tunisie comme l'économie la plus compétitive en Afrique...En fait, au-delà de la façade brillante présentée par l'ancien régime, l'environnement économique en Tunisie était profondément défaillant... ».

**Commentaire** : Est-ce que ces institutions internationales étaient manipulées alors que leurs experts bénéficiaient de toutes les informations disponibles auxquelles n'avaient pas toujours accès des experts et même des responsables nationaux? Cela n'a-t-il pas permis de percer «la façade» de ce «crony capitalism» allégrement financé?

En effet, le rapport ne dit pas un mot des milliards de dollars de crédits accordés par la BM à la Tunisie pour financer des centaines de projets durant des décennies. De deux choses l'une, ou bien il s'agissait de bons projets et il faut avoir l'honnêteté de le dire, ou bien il s'agissait de milliards dilapidés, ce serait alors avec la complicité de la Banque et il faut avoir le courage de le dire également. Les auteurs savent bien qu'il s'agissait de bons projets, mais le reconnaître nuirait à leur prétendue démonstration. Les générations de cadres nationaux qui ont conçu et mis en œuvre ces projets se sentent agressés par ce rapport émanant d'un partenaire historique de la Tunisie, comme doivent l'être également les nombreux experts de la BM qui ont évalué, approuvé et suivi ces projets.

Une telle démarche n'est pas à mettre à l'actif des auteurs et nous faisons la différence entre ces auteurs et la Banque qui, nous en sommes convaincus, finira par retrouver le discours pondéré que nous lui connaissons au même titre que celui émanant des autres institutions internationales partenaires de la Tunisie: BEI, BAD, FADES, AFD, GIZ,...

*Extrait* : «La leçon apprise nécessitera que la BM souligne inconditionnellement l'extrême importance du droit à l'accès à l'information, de la transparence et de la redevabilité comme partie du programme de développement favorable aux pauvres, en Tunisie comme partout ailleurs ».

**Commentaire**: Tous les problèmes soulevés pour la Tunisie se retrouvent, démultipliés, dans nombre de pays, néanmoins nous n'avons pas lu de rapports aussi percutants sur le Maroc, la Turquie, l'Égypte... Est-ce parce que les États y sont encore solides ?

## 2-LES EXPORTATIONS ET LES INDUSTRIES OFFSHORE

*Extrait* : «Faible évolution des exportations, comparaisons défavorables par rapport au Mexique, à la Chine, aux pays de l'Est, ... Les huit pays de l'Est qui ont accédé à l'UE en 2004 ont augmenté l'exportation de 26 % du PIB en 1995 à 57 % en 2011, alors que la Tunisie a connu un progrès beaucoup plus limité avec des exportations passant juste de 30 % à 39 % du PIB».

**Commentaire** : Le rapport fait des comparaisons qui ne tiennent pas. Le Mexique et les pays de l'Est ont bénéficié d'appuis très forts des USA et de l'UE, sans parler de la taille de la Chine ! Il ne cite pas les comparaisons, toutes favorables, avec les pays méditerranéens ayant signé des accords de libre-échange avec l'UE, en particulier avec le Maroc dont les exportations vers l'UE ont évolué de 6,2 milliards d'euros en 2000 à 7,7 en 2010 alors que celles de la Tunisie sont passées de 5,6 milliards d'euros en 2000 à 9,5 en 2010 et ce d'après Eurostat.

*Extrait* : «Même la faible amélioration de l'intensité technologique des produits exportés induit en erreur car elle reflète l'assemblage de produits dont le contenu n'est pas fabriqué en Tunisie. Par exemple, alors que, depuis 2009, AéroliA, une filiale d'Airbus, a ouvert une usine en Tunisie qui exporte des composants pour la production de l'Airbus 320, seules les tâches à basse qualification ont été délocalisées en Tunisie... le régime offshore n'a attiré que des investissements « délocalisables » concentrés sur des activités à basse valeur ajoutée».

**Commentaire :** Que même un succès tel qu'Aérolia soit ainsi présenté laisse pantois. D'autre part, le rapport occulte le fait que, dans un monde interdépendant, la notion d'intégration et de remontée des filières ne peut être que progressive et pas forcément verticale.

En Tunisie, la valeur ajoutée industrielle a plus que triplé entre 1995 et 2010, passant de 3250 MD (Millions de Dinars) à 10730 MD et le contenu technologique des exportations est passé de 12 % à 30 % durant la même période. Ainsi, les exportations des industries mécaniques et électriques, qui n'étaient que de 110 MD en 1980 et 750 MD en 1995, ont été, en 2010, de plus de 6000 MD. Ces mutations technologiques sont illustrées par un grand nombre de «success stories» dans le Textile, les IME, les TIC, ou par des cas d'entreprises tunisiennes rachetant leurs partenaires européens.

Cette remontée des filières pourrait, certes, être plus rapide, mais ce n'est pas la baisse des incitations qui l'accélérait ni une politique industrielle moins active. Tous les exemples internationaux de réussite en la matière le montrent, à commencer par celui des pays du Sud Est asiatique qui se sont caractérisés par des politiques industrielles fortes induisant des synergies élevées entre incitations publiques et initiatives privées productrices de haute valeur ajoutée.

*Extrait:* «L'UE absorbe 80 % des exportations. Cette concentration n'est que le symptôme d'un problème plus profond c'est que la Tunisie ne produit que très peu de ses exportations largement restreintes à l'assemblage de produits venant de France et d'Italie, puis exportés vers ces marchés.»

**Commentaire :** Réduire l'industrie tunisienne à «l'assemblage de produits venant de France et d'Italie» est pour le moins un raccourci. Ensuite, comment présenter le fait que l'UE absorbe 80 % de nos exportations comme une grande tare alors que, quelques pages plus loin, le rapport note que «la diversification géographique est bien sûr un objectif, mais le potentiel offert par les 28 pays de l'UE reste de loin la plus grande opportunité pour la Tunisie» et alors que l'UE représente de 70 à 80 % des exportations de la plupart des pays européens?

*Extrait :* «Le régime de l'offshore est à l'origine des problèmes de développement en Tunisie ...notamment en diminuant le processus de «destruction créatrice»...»

**Commentaire :** «La loi 72, c'est à travers une exonération fiscale, une exonération des tracasseries administratives». C'est ce que disaient ses concepteurs Hédi Nouira et Tijani Chelly. Ce régime a généré près de 400 000 emplois, soit plus de ¾ de notre industrie.

**Venir à ce moment de dégradation de nos notations, de baisse des exportations, des IDE,... et le supprimer est proprement absurde.** D'autant plus que les recettes qui en résulteraient seraient minimales au regard des enjeux et risqueraient de se réduire en peau de chagrin car, pour beaucoup d'entreprises, une telle mesure ferait déborder le verre de leurs hésitations à se maintenir, ou à venir, en Tunisie.

En fait, cette mesure part d'une position purement idéologique et non d'une analyse sereine des intérêts du pays. Elle occulte le fait que l'appui aux exportations est pratiqué, de manière massive, dans tous les pays. La dichotomie offshore/onshore existe partout, d'une façon ou d'une autre, et il faut la maintenir tout en supprimant les entraves aux échanges entre les entreprises des deux régimes. Sa suppression ne pouvant être qu'un alignement par le bas.

Enfin, attribuer à cette dichotomie le manque de projets d'intégration est inexacte, car les projets de fabrication d'intrants sont très capitalistiques et exigent donc une taille critique élevée pour être rentables, cela n'a rien à voir avec le régime fiscal. En Europe on ne trouve plus de fabricants pour certains composants électroniques. En Tunisie, chaque fois que cette taille peut être atteinte, on trouve des unités de production d'intrants (tissu denim et autres,

câbles, circuits imprimés...) indépendamment du régime fiscal.

### 3-LE COUT DES INCITATIONS

**Extrait :** «Le coût total des incitations se monte à 2,2 % du PIB, soit 1 296 MD répartis comme suit :  
. Avantages fiscaux : 1198 MD (92 %), dont près de 1000 MD pour l'export  
. Avantages financiers : 98 MD (8 %)».

**Commentaire :** Si on comprend bien le rapport : Les incitations, jugées trop élevées, n'ont attiré que des investisseurs bas de gamme, réduisons les pour attirer plus d'IDE et plus d'investissements technologiques !

En outre, le coût des incitations est largement surestimé par le rapport, car les 1000 MD d'incitations à l'export sont un manque à gagner par rapport à une imposition de l'off shore à 35 % que personne ne propose, et non à 10 % comme cela est proposé. Sur cette dernière base, ce coût est ramené à environ 300 MD soit un coût total des incitations de l'ordre de 600 MD et 1 % du PIB. Mais le rapport ne se limite pas cette surestimation du coût des incitations, il va beaucoup plus loin :

**Extrait:** «Lorsqu'interrogés sur l'importance des incitations fiscales dans leur décision, 51 % répondent qu'ils n'auraient pas investi sans. Une autre question est alors posée pour vérifier "la véracité" de ces réponses qui montre qu'uniquement 21 % des entreprises n'auraient pas investi. Par conséquent, le coût des incitations fiscales est estimé à 6362 dinars/an/ emploi créé. De plus, si nous ne prenons en considération que les emplois additionnels (les 21 % qui n'auraient pas été créés sans les incitations) le coût augmente pour atteindre environ 30.000 dinars/emploi/an. Ce coût exceptionnellement élevé par emploi créé reflète l'impact généralement faible du système d'incitations ».

**Commentaire :** 30.000 dinars de subventions/emploi/an. Qui peut croire cela ? Alors que les estimations approfondies donnent un chiffre plus de dix fois inférieurs sans compter les effets induits ! Ce qui est plus que raisonnable et très inférieur aux incitations octroyées dans beaucoup d'autres pays.

A titre indicatif, citons «Le Monde» du 6 septembre 2014 : « Le Nevada a déroulé le tapis rouge à TESLA pour sa gigafactory de voitures électriques : pour un investissement de 4 à 5 milliards de dollars, les aides publiques seront de 1,25 milliards de dollars ». Les exemples de ce type sont innombrables dans tous les pays: primes à relocalisation et multitudes d'aides publiques en Europe, exonérations fiscales et dérogations multiples au Maroc, aides publiques à l'agriculture en Europe et aux USA se chiffrant en centaines de milliards d'euros, Crédit d'Impôt Compétitivité Emplois (CICE) et Pacte de Responsabilité qui couteront, à eux seuls, près de 40 milliards d'euros d'incitations publiques à la France.

### 4-LA COMPENSATION

**Extrait:** « Protéger les populations pauvres et vulnérables ... en supprimant la compensation et en la remplaçant par des programmes d'assistance temporaires ou de transferts en espèces ciblant les ménages vulnérables (Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses (PNAFN)... ».

**Commentaire :** Il est vrai que les dépenses de compensation sont devenues insoutenables, il y a néanmoins deux solutions possibles.

La première consiste en des hausses limitées mais régulières des prix avec des différenciations sociales marquées : très faibles augmentations pour les produits sociaux, plus forte pour les autres produits. Cette solution a été appliquée entre 2000 et 2010 et a permis de contenir la compensation en deçà de 2 % du PIB contre plus de 6 % actuellement.

La deuxième solution consiste en un «ciblage» des subventions vers les couches sociales les plus pauvres, avec ses corollaires : hausse brutale des prix pour les catégories non ciblées et établissement de listes de bénéficiaires donc clientélisme.

Cette solution est préconisée malgré les conséquences meurtrières qu'elle a entraînée là où elle a été appliquée. C'est typiquement une « fausse bonne idée ». D'ailleurs l'actuel Gouvernement, bien qu'il l'ait envisagée, a eu la sagesse, ou la prudence, de ne pas l'appliquer, la Tunisie a déjà connu les émeutes "du pain" en 1984.

A noter qu'en 2008, la Banque avait publié un rapport qui adopte la première solution, celle des ajustements progressifs, contrairement au rapport BM 2013 auquel il est fait référence dans « la révolution inachevée », question de contexte sans doute.

## 5 - LE SECTEUR AGRICOLE

**Commentaire** : Nous nous contenterons, pour ce secteur, de renvoyer à l'excellent article de M. Malek Ben Salah, publié dans « La Presse » du 1<sup>er</sup> octobre 2014 sous le titre « **La Banque Mondiale recommande de donner le coup de grâce à notre agriculture** » ou il est dit notamment « *en prônant l'augmentation des cultures méditerranéennes (oliviers, fruits et légumes irrigués...) pour lesquelles la Tunisie aurait un avantage comparatif au détriment des productions continentales (blé, orge, lait...) pourtant essentielles pour sa sécurité alimentaire, la BM nous met face à un grave manque d'approfondissement des problématiques réelles du pays et de son agriculture. Il est tant que la BM apprenne, pour être fiable, que pareille équipes traitant de l'agriculture doivent comprendre des agronomes qui connaissent le pays pour ne pas faire des diagnostics aussi dangereux et des propositions qu'on peut qualifier d'anti agronomiques, antisociales et antiéconomiques.* »

Nous ajouterons que **la proposition de délaisser la production de blé, de lait ...est pour le moins incongrue**, la FAO propose d'ailleurs des recommandations contraires. Ainsi, **pour le blé tendre**, le rapport lui-même explique que, dès 2008, le coût local des ressources était devenu inférieur à 1, donc l'activité était devenue rentable.

**Pour le lait**, au début des années 80, la Tunisie importait 70 % de ses besoins, elle est aujourd'hui autosuffisante. En outre, la production bovine et laitière provient à 80 % de petits éleveurs et l'avantage tiré n'est pas uniquement le revenu de l'éleveur, mais concerne également les effets induits sur toute la filière. Sans ces éleveurs, il n'y aurait pas eu de laiterie à Sidi Bouzid.

## 6 – LA LIBERALISATION DES SERVICES

**Extrait** : « *Supprimer les obstacles discriminatoires à l'établissement sur la base de la nationalité. ....par exemple, dans le secteur de la distribution, la carte de commerçant demeure un obstacle pour certains types d'établissement par des étrangers et l'acquisition de certains terrains est encore interdite pour les étrangers ce qui affecte les perspectives d'investissement ...l'ouverture du secteur des services à la concurrence doit être entamée de manière unilatérale dans l'intérêt de la Tunisie sans attendre des négociations commerciales notamment avec l'UE ...qui ne devraient, en aucun cas, constituer un alibi pour retarder l'ouverture unilatérale des services* ».

**Commentaire**: Les auteurs du rapport exploitent la conjoncture pour pousser à une **ouverture unilatérale, sans contreparties, du secteur des services**. Or les deux contreparties exigées de l'UE par la Tunisie sont : la libre circulation et la reconnaissance de diplômes des personnes liées à des projets de services tunisiens en Europe (entrepreneurs, experts,...). Sans ces deux contreparties, cela équivaldrait à permettre aux entreprises de services européennes de s'installer en Tunisie sans que la réciproque soit vraie.

Et puis, **où a-t-on vu un pays souverain ouvrir unilatéralement son agriculture, son industrie ou ses services ?** Dans l'industrie ce qui s'est passé c'est le contraire : ouverture

asymétrique de l'UE, ouverture progressive de la Tunisie, aides européennes pour la mise à niveau, d'où la réussite du processus. Pour les services, nous devons adopter la même démarche, d'ailleurs l'UE a ouvert la voie à une telle asymétrie.

**Nous partageons les analyses du rapport sur le fait que les services recèlent des rentes inacceptables et qu'ils doivent être libéralisés**, néanmoins, cette libéralisation doit être faite de manière structurée et graduelle en fonction du secteur comme cela a été fait pour le secteur manufacturier.

## 7-LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

*Extrait: «Réduire les disparités régionales .....par «l'adoption de politiques géographiquement neutres» qui est un pré requis à tout effort d'atténuation des disparités régionales»*

**Commentaire:Pour réduire les inégalités régionales...il faut des politiques géographiquement neutres !** C'est exactement le contraire de ce qui se fait partout, car si tous les pays connaissent, à des degrés variables, des déséquilibres régionaux, ils ont tous engagé des actions correctives en se basant sur le fait que les disparités régionales ne pouvaient pas être réduites par le simple jeu des lois du marché (voir le rapport BM 2009 : « *Repenser la géographie économique* » qui décrit les cas de pays ayant réussi à réduire les inégalités régionales non pas par des politiques «géographiquement neutres» mais, au contraire, par des politiques de discriminations régionales positives).

Comme tous ces pays, la Tunisie a également essayé de le faire, avec près de 20 milliards de dinars d'investissements publics réalisés dans les régions au cours des deux dernières décennies, soit environ 50 % des investissements publics «régionalisables». Mais l'histoire récente a montré que, malgré les évolutions constatées, comme celles du début de déplacement de l'industrie vers l'axe intérieur ou s'y sont installés, à partir de 2008, une série de grands projets (Yazaki à Gafsa, Metz à Siliana, Somitomo à Jendouba, Krumber à Bêjà...), cela n'était manifestement pas suffisant, d'où la nécessité, non pas de supprimer les incitations, mais, au contraire, de les renforcer en lançant un véritable Plan Marshall Régions

## 8-AUTRES

Nous soulignerons enfin qu'il est très surprenant, pour un rapport daté de mai 2014, pas un mot n'ait été dit sur la gestion des années 2011 à 2013. Pas même le constat qu'au cours de cette période, la Tunisie a perdu 55 places au classement général de Davos(32 ème en 2010, 87 ème en 2014) et 109 places pour le risque terroriste (28 ème en 2010, 137 ème en 2014 sur 144 pays), et a connu unefortedégradation de ses agrégats macroéconomiques.

Finalement, se dégagent les principales caractéristiques de ce rapport : Inadéquation des comparaisons dans le temps et dans l'espace, contradictions dans les démonstrations, lecture partielle et sélective de la complexité de la réalité tunisienne, lecture partielle et idéologiquement biaisée; inadéquation des recommandations.

Pour finir, nous dirons que décidemmentmalgré les publications de Joseph Stiglitz qui a décrit les ravages auxquels a conduit l'application des préconisations de «l'ancienne BM» dans les années 80 dans plusieurs pays, et malgré le fait que la BM et le FMI aient beaucoup évolué depuis, les vieilles certitudes restent vivaces chez certains de leurs experts.

De même, on se rappelle qu'en 1986, contrairement à d'autres pays qui ont suivi à la lettre les recommandations d'ajustement structurel conduisant à la perte de grands pans de leurs tissus industriels, la Tunisie a su résister et mettre en place à la fois un étalement sur 12 ans du processus de libéralisation des importations, les mesures de sauvegarde puis le programme de mise à niveau, lancé en 1996.

Plusieurs années plus tard, un représentant de la Banque reprochait à certains pays d'avoir suivi, sans résister, les recommandations de libéralisation brutale. D'autres rapports de la



BM reconnaissent la pertinence de la démarche tunisienne. En fait, dit ce responsable, c'est dans les pays, comme la Tunisie, où les capacités de l'Administration permettaient d'instaurer un dialogue équilibré, que la coopération avec la Banque a été la plus fructueuse. C'est dire que le meilleur moyen d'avoir des rapports utiles avec les partenaires incontournables de la Tunisie que sont les institutions internationales, c'est de défendre, fermement, les positions qui préservent nos intérêts bien compris.

**Aujourd'hui notre pays n'a plus droit à l'erreur**, et doit concevoir un modèle de développement renouvelé de manière autonome, en fonction de ses intérêts nationaux et de ses spécificités sociales, historiques et géopolitiques. Nul doute que la Tunisie saura alors mobiliser l'appui de ses partenaires internationaux pour l'aider à sa mise en œuvre.

Un tel cheminement, conception autonome suivie de recherche d'appuis, ne doit pas être inversé comme cela a pu se passer dans un certain nombre de pays qui se sont fait dicter des prescriptions toutes faites et ont dus affronter, seuls, les conséquences de leurs échecs.

#### **CONCLUSION : CONTREPROPOSITION POUR UN MODELE DE DEVELOPPEMENT RENOUVELEADAPTE A LA TUNISIE**

Dans ce cadre, nous terminerons par une contreproposition et nous dirons que la thèse centrale pour un modèle de développement renouvelé, adapté à la Tunisie, est aux antipodes de ce qui est présenté dans ce rapport, elle repose tout d'abord sur **une nouvelle « loi 72 », celle du XXI ème siècle, qui serait l'ancienne loi 72 maintenue et renforcée par un véritable Plan « Marshall » Régions, PME, Technologies décliné selon 4 plus :**

- 1-Des Systèmes de Formation et de Recherche plus adéquates
- 2-Des Infrastructures logistiques et technologiques plus performantes
- 3-Des Financements et un environnement de l'entreprise plus adaptés
- 4-Des Incitations plus renforcées pour les Régions, les PME, et les Technologies.

Ensuite, cela implique l'engagement de réformes profondes des politiques globales et sectorielles ainsi que du type de gouvernance qui doit s'y attacher, en vue de faire sauter «le plafond de verre» et de générer des emplois à plus forte valeur ajoutée pour résoudre de façon pérenne les problématiques de chômage, d'inégalités sociales et régionales.

Nous sommes convaincus que la mobilisation des forces politiques et sociales du pays, ainsi que le vaste courant de sympathie internationale dont bénéficie la Tunisie, permettront de faire pencher la balance vers cette dernière orientation conforme au modèle de société tunisien qui s'est toujours imposé malgré les vicissitudes de l'histoire et qui ne manquera pas, in fine, de convaincre nos partenaires internationaux de nous accompagner, comme ils l'ont toujours fait, dans la mise en œuvre de nos choix nationaux arrêtés en toute indépendance, mais en pleine concertation, en fonction des intérêts du peuple tunisien.

Tunis, le 10 Décembre 2014

*Pour le Cercle Kheireddine*

*Afif CHELBI*

*Président du Comité d'Orientation Stratégique*